

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 01.06.2015

Poudre tampon de dureté

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Poudre tampon de dureté

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: NCHA7215-J

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Produits chimiques de laboratoire

Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific
860 Gitts Run Road,
Hanover, PA 17331
(717) 632-1291

Détails du fournisseur:

Nashville Chemical
7001 Westbelt Drive, Nashville, TN 37209
(615) 350-7070

Numéro de téléphone de secours:

Numéro de téléphone d'urgence : (800) 255-3924

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:



Irritant

Irritation des yeux, Catégorie 2A



Danger pour la santé

Toxicité reproductrice, Catégorie 1B

Irritation des yeux 2A.

Toxicité reproductrice 1B.

Mention d'avertissement: Danger

Mentions additionnelles de danger:

Provoque une grave irritation des yeux.

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Déclaration de mise en garde:

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.

Garder hors de la portée des enfants.

Lire l'étiquette avant l'utilisation.

Bien se laver la peau après utilisation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.

Obtenir des directives précises avant utilisation.

Ne pas manipuler avant que toutes les mesures de sécurité aient été lues et comprises.

Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé.

SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 01.06.2015

Poudre tampon de dureté

En cas d'exposition ou si concerné : Obtenir des soins médicaux.
Entreposer dans un endroit fermé à clé.
Éliminer le contenu et le récipient tel qu'indiqué à la Section 13.

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients:

Ingrédients:		
CAS 144-55-8	Bicarbonate de sodium	<31.81 %
CAS 1303-96-4	Tétraborate de sodium, decahydrate	<15.54 %
CAS 29932-54-5	Magnésium disodique EDTA	<2.87 %
CAS 6381-92-6	Dihydrogène magnésium EDTA	<2.43 %
		Pourcentages par poids

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Après l'inhalation :

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Consulter un médecin si l'inconfort ou l'irritation persiste. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Consulter un médecin en cas de toux ou d'autres symptômes.

Après contact avec la peau :

Laver la zone avec au savon et à l'eau. Consulter un médecin si l'inconfort ou l'irritation persiste.

Après contact avec les yeux :

Protéger l'œil non exposé. Rincer à l'eau les yeux exposés pendant au moins 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

Après ingestion :

Ne PAS faire vomir. Diluer avec de l'eau ou du lait en buvant après le rinçage. Consulter immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Des difficultés respiratoires. Irritation. Nausée. Mal de tête. Peut provoquer des effets indésirables sur les reins et sur le foie.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit. Le médecin doit traiter en fonction des symptômes.

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Utiliser de l'eau, une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool.

Agents d'extinction non appropriés: Aucun(e)

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 01.06.2015

Poudre tampon de dureté

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs.

Conseil pour pompiers:

Équipement de protection:

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Voir Section 8.

Informations supplémentaires (précautions):

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de produire de la poussière.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Quand l'évaluation des risques l'indique, le port d'appareil respiratoire est approprié. Utiliser un masque facial complet avec ses cartouches de respirateur combinées polyvalentes N100 (US) ou de type P3 (EN 143) comme relève aux systèmes de contrôle techniques. Quand l'évaluation des risques indique que le port d'appareil respiratoire est approprié, utiliser un masque facial complet avec ses cartouches de respirateur combinées polyvalentes (US) ou de type ABEK (EN 14387) en tant que sauvegarde de relève des systèmes de contrôle techniques. Utiliser un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon les normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166 (UE).

Précautions environnementales:

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Absorb and containerize for disposal. Avoid generating dust. Suivre les méthodes d'manipulation appropriées. Voir Section 13.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Se laver les mains après la manipulation. Suivre les procédures d'hygiène lors de la manipulation de matières chimiques. Voir Section 8. Do not inhale gases, fumes, dust, mist, vapor, and aerosols. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Un ménage de routine devrait être institué afin que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Entreposer dans un endroit frais. Référez-vous aux sections 5, 8, et 10. Assurer la ventilation des réservoirs. Maintenir le contenant bien fermé. Entreposer à l'écart des matières inflammables. Protéger contre le gel et les dommages matériels.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle



Paramètres de contrôle:

1303-96-4, Tétraborate de sodium, decahydrate, MPT 2,000000 mg/m3
É,-U, ACGIH.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 01.06.2015

Poudre tampon de dureté

Contrôles techniques appropriés:	Il est recommandé que tous les équipements de contrôle de la poussière, comme les systèmes de ventilation des gaz d'échappement et de transport interne des matières impliquées dans la manipulation de ce produit comportent des événements anti-explosion, un système de suppression d'explosion, ou un environnement faible en oxygène. Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus. Une ventilation normale est suffisante.
Protection respiratoire:	Non requis dans des conditions d'utilisation normales.
Protection de la peau:	Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance. Choisir un matériau de gants en fonction des taux de perméabilité et de la dégradation. Porter des vêtements de protection.
Protection oculaire:	Lunettes de protection à écrans latéraux ou des lunettes de protection.
Mesures générales d'hygiène:	Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Lavez les mains et toute surface de peau contaminée à grande eau et avec du savon. Faire un nettoyage de routine afin d'empêcher la production de poussière. Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur):	Solide blanc	Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure:	Non explosif Non explosif
Odeur :	Inodore	Pression de vapeur à 20 °C:	Sans objet
Seuil d'odeur:	Sans objet	Densité de la vapeur:	Sans objet
Valeur pH:	Non disponible	Densité relative:	Non disponible
Point de fusion / congélation:	Non disponible	Solubilités:	Insoluble à l'eau
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	Non disponible	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Point d'éclair (creuset fermé):	Sans objet	Température d'auto-inflammation:	Sans objet
Taux d'évaporation:	Non disponible	Température de décomposition:	Non disponible
Inflammabilité (solide, gazeux):	Sans objet	Viscosité:	a. Cinématique: Sans objet b. Dynamique: Sans objet
Densité à 20°C:	Non disponible		

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité:

Aucune en cas de traitement normal.

Stabilité chimique:

Stable sous des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses:

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 01.06.2015

Poudre tampon de dureté

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs.

Conditions à éviter:

Exposition à l'humidité ou à l'eau.

Matériaux incompatibles:

Combustibles forts. Acides forts.

Produits de décomposition dangereux:

Oxydes de carbone. Oxydes de sodium.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Dermique:

DL50 Dermique - Lapin - 10.000 mg/kg 1303 - 96 - 4.

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.

Corrosion / irritation de la peau:

Peau - Résultat avec le lapin : Légère irritation de la peau - 24 heures. 497-19-8.

Lésions oculaires sérieuses / irritation oculaire:

Yeux - Lapin Résultat : Irritation oculaire - 24 heures 497-19-8.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.

Cancérogénicité: Aucune information additionnelle.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Aucune information additionnelle.

Toxicité reproductrice: Aucune information additionnelle.

STOT exposition simple et répétée: Aucune information additionnelle.

Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité

6381-92-6, CE50 - Algues - 10 - 100 mg/l - 72 h.

1303-96-4, CL50 - Carassius auratus (poisson rouge) - 178 mg/l - 72 heures.

1303-96-4, CE50 - Daphnia magna (puce d'eau) - 1085 à 1402 mg/l - 48 heures.

1303-96-4, IC50 - Desmodesmus subspicatus (algue vert) - 96 h.

497-19-8, CL50 - Lepomis macrochirus (Crapet arlequin) - 300 mg/l - 96 heures.

497-19-8, CE50 - Daphnia magna (puce d'eau) - 265 mg/l - 48 heures.

6381-92-6, CL50 - Leuciscus idus (Cyprins dorés) - > 500 mg/l - > 96 h.

6381-92-6, CE50 - Daphnia - > 24 heures.

Persistance et dégradabilité: Aucune information additionnelle.

Potentiel bioaccumulatif: Aucune information additionnelle.

Mobilité dans le sol: Aucune information additionnelle.

Autres effets indésirables: Aucune information additionnelle.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 01.06.2015

Poudre tampon de dureté

Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementations applicables (US 40CFR262.11). Les producteurs de déchets chimiques doivent déterminer si un produit chimique est classé comme déchet dangereux. Il est de la responsabilité des producteurs de déchets chimiques de consulter les règlements sur les déchets dangereux locaux, régionaux et nationaux. Assurer une classification complète et exacte.

SECTION 14: Informations relatives au transport

US DOT (Département des transports américain)

N° ONU:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

Pas marchandises dangereuses

Exception quantité limitée:

Aucun(e)

En vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Pas marchandises dangereuses.

Classe de risques: Aucun(e)

Groupe d'emballage: Pas marchandises dangereuses.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)

Non-vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Pas marchandises dangereuses.

Classe de risques: Aucun(e)

Groupe d'emballage: Pas marchandises dangereuses.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)

SECTION 15: Informations réglementaires

États-Unis (É.-U.)

Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aiguë, Chronique

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

RCRA (Code de déchets dangereux):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

144-55-8 Non réglementé.: non répertorié.

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Proposition 65 (Californie):

Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 01.06.2015

Poudre tampon de dureté

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Canada

Liste intérieure de substances (DSL) :

144-55-8 Non réglementé.: non répertorié.

SECTION 16: Informations supplémentaires

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 2-0-0

HMIS: 0-0-0

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes:

IMDG	Code maritime international pour les marchandises dangereuses.
PNEC.	Concentrations estimées sans effet (REACH).
CFR	Code des règlements fédéraux (É.-U.)
SARA	Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).
RCRA.	Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).
TSCA.	Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)
NPRI	Inventaire national des rejets de polluants (Canada).
DOT	US Department of Transportation.
IATA	Association internationale du transport aérien.
GHS	Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.
ACGIH	Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).
NFPA	National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).
WHMIS	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).
DNEL	Dérivé, niveau sans effet (REACH).